



HAL
open science

Master Études européennes

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études européennes. 2017, Aix-Marseille université - AMU.
hceres-02028953

HAL Id: hceres-02028953

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028953v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Études européennes

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention *Études européennes* du master *Sciences humaines et sociales - SHS*, créée en 2002, correspond au répertoire national des certifications professionnelles - RNCP d'un *master études européennes - MEE* permettant aux étudiants d'acquérir savoirs et compétences dans le domaine proposé.

Formation à la fois généraliste, pluridisciplinaire et professionnalisante, elle possède deux parcours : recherche et professionnel et répond au besoin de donner une culture générale et pluridisciplinaire à des étudiants qui s'orientent vers les métiers des affaires européennes. Entre 80 et 90% des étudiants de première année poursuivent en deuxième année. La première année est consacrée à l'acquisition d'une culture générale européenne (histoire, géographie, langues - niveau B2 en fin de formation - et économie) alors que la deuxième année s'intéresse au fonctionnement des institutions, des programmes et des carrières professionnelles au sein des différentes instances de l'Union Européenne.

Afin de faciliter l'intégration des fonctionnements européens, les étudiants sont encouragés à effectuer des mobilités, à acquérir des compétences interculturelles dans le cadre des acquisitions de compétences professionnelles spécifiques ou transversales grâce à des ateliers de création d'entreprise, de veille d'information, de management d'équipe ou de projet professionnel.

A l'issue de la formation, les étudiants s'intègrent dans la vie professionnelle au sein de métiers qui sont en lien avec l'union européenne et ses différents programmes. Ils peuvent occuper des postes aussi variés que chargé de mission au sein d'une cellule Europe, ou dans la gestion de fonds structurels, chef de projet ou assistant chef de projet, consultant en affaires et projets européens, ingénieur en projet européen, ingénieur Recherche et valorisation, ou Relations internationales, chargé de communication, responsable ou chargé de mission d'une représentation auprès de l'Union européenne dans des entreprises, des cabinets de consultants, des collectivités territoriales, des institutions régionales, nationales ou européennes, des associations ou des ONG.

Analyse

Objectifs

Comme la plupart des formations de ce type, le master *Etudes Européennes* de l'université d'Aix-Marseille - AMU se fonde sur une formation pluridisciplinaire notamment en histoire, géographie, droit, économie et langues. Il ambitionne à la fois d'offrir, notamment en première année, une formation généraliste sur l'Europe comme continent mais aussi en tant que projet et institution(s). Dans un second temps, essentiellement en seconde année, la formation accompagne les étudiants dans leur projet professionnel dans les secteurs tant public que privé en leur offrant des formations spécialisées et professionnalisantes ainsi que la possibilité de faire des stages. Deux parcours sont proposés, l'un professionnalisant et l'autre axé sur la recherche en études européennes. Les objectifs semblent largement atteignables et atteints en termes d'attractivité et de débouchés.

Organisation

Formation créée en 2002 à partir de formations antérieures, sa structure est très simple et très claire pour les étudiants avec un parcours commun en première année et deux parcours différenciés en seconde année : parcours professionnel *Métiers des politiques et des programmes européens* et parcours recherche *Recherche pluridisciplinaire sur l'Europe*. La première année prévoit obligatoirement un semestre en mobilité européenne.

Le porteur de projet insiste sur le caractère original qui repose sur une articulation entre une formation généraliste et une spécialisation professionnelle qui permettrait une employabilité soutenue pour les étudiants français et étrangers s'inscrivant dans ce master.

Il est prévu de renforcer la préprofessionnalisation dès la première année, d'accroître la formation en anglais et de consolider le parcours recherche qui est analysé comme moins bien structuré que le parcours professionnel.

Positionnement dans l'environnement

Deux autres spécialités de master consacrées à l'Europe sont présentes également à Science Po Aix mais ce master spécifiquement consacré aux études européennes semble unique dans la région. Le master est adossé pour la période concernée au pôle humanités, sciences historiques et sociales (HSHS) de la faculté ALLSH et à l'UMR -Unité mixte de recherche Université/CNRS TELEMME dont l'un des points forts est précisément l'Europe méridionale. Son insertion en dehors de l'université est très forte avec des partenariats institutionnels avec les collectivités territoriales, la représentation permanente de l'UE en PACA, des entreprises...

La formation est en effet bien intégrée au tissu socio-économique régional, national et européen. Les acteurs socio-économiques sont partie prenante de la formation dans laquelle ils interviennent, participent au conseil de perfectionnement et accueillent ou orientent les étudiants dans le cadre du stage de seconde année ou de la mobilité obligatoire en première année. Les liens avec les institutions européennes ou leurs représentations nationale et régionale sont actives depuis le début de la formation et sont présentées aux étudiants lors de visites à la représentation régionale à Marseille et d'un voyage d'études à Bruxelles.

Equipe pédagogique

Très pluridisciplinaire, la formation s'appuie principalement sur des enseignants en histoire qui sont ceux qui historiquement ont porté le projet de ce master. Ce département a une légitimité de ce point de vue car l'histoire de l'Europe a été traditionnellement un point fort de l'histoire contemporaine à l'AMU. L'équipe enseignante est pluridisciplinaire (histoire, géographie, droit, économie, langue) et composée de 5 Maîtres de Conférences, 1 Professeur des universités, 1 PRAG - Professeur agrégé détaché, 4 professionnels auxquels il faut ajouter une trentaine d'intervenants professionnels ponctuels. Cette équipe comporte un PAST - Professeur associé spécialisé dans la gestion de projets européens. L'équipe des intervenants extérieurs, professionnels et enseignants-chercheurs d'autres composantes ou établissements est très variée et bien adaptée à la formation. Des enseignants en provenance des universités étrangères partenaires en mobilité entrante peuvent ponctuellement compléter l'équipe.

L'équipe de pilotage de 12 membres se réunit de manière mensuelle.

Les réunions régulières du bureau pédagogique et le conseil de perfectionnement, présidé par un député européen, et constitué d'enseignants, d'étudiants et de professionnels issus des collectivités territoriales et des institutions européennes, jouent le rôle d'interface avec les étudiants et les partenaires.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Le master est indéniablement attractif auprès des étudiants et ne connaît pas de problème de recrutement, tant en première qu'en seconde année de master. Sur les quatre années universitaires évaluées, les effectifs oscillent entre 46 et 55 inscrits (première et seconde années confondus). Bien qu'ayant un parcours recherche, les principaux débouchés de la formation se situent sur le marché de l'emploi privé, semi-public et public dans des secteurs en lien avec les objectifs de la formation.

Pour autant qu'on puisse en juger avec les statistiques fournies (deux fois 14 répondants 30 mois après l'obtention du diplôme), l'insertion à 30 mois est bonne voire très bonne même si, d'une promotion à l'autre, l'insertion dans des secteurs d'activités correspondant au diplôme peut varier très fortement. Il est à noter que, géographiquement, la localisation des emplois exercés est très large, ce qui atteste de l'employabilité de la formation au-delà du bassin d'emploi PACA.

Les effectifs et l'insertion professionnelle sont donc celles d'une bonne formation professionnalisante pour le parcours professionnel avec une employabilité de près de 70% à 6 mois dans un emploi de cadre ou de profession libérale pour 64% d'entre eux mais avec un salaire médian de 1600€ mensuel pour les étudiants du parcours professionnel.

La part des étudiants étrangers s'élève à 30% des effectifs, ce qui obère l'impression d'une insertion professionnelle importante des étudiants ayant opté pour le parcours professionnel, mais souligne l'attractivité de la formation. Par ailleurs, les étudiants proviennent pour près des deux tiers d'universités extérieures et principalement des filières d'histoire (25%), de sciences politiques-droit (25%) et de langues (26%). Ils trouvent un emploi pour 30% d'entre eux en PACA, 40% ailleurs en France et 30% à l'étranger.

De l'avis même des rédacteurs, le parcours recherche est entre parenthèses et nécessite une restructuration avec une perspective beaucoup plus pluridisciplinaire, internationale et tournée vers les études européennes.

Place de la recherche

La recherche fait l'objet d'un parcours spécifique dit parcours R (recherche pluridisciplinaire sur l'Europe). C'est un point fort que le master pluridisciplinaire *Etudes européennes* soit adossé principalement à l'UMR 7303 TELEMME au sein de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme - MMSH. Ledit master regroupe des géographes, spécialistes de l'aménagement, des historiens médiévistes, modernistes et contemporanéistes, des hispanistes et des ethnolinguistes. Les enseignants de première année appartiennent à plusieurs unités de recherche : UMR 73000 ESPACE (Université d'Avignon), CERIC (AMU et IEP Aix-en-Provence), LERMA, AMU.

Lors d'une conférence inaugurale annuelle, les chercheurs présentent l'état des recherches en études européennes devant les étudiants de première et seconde années entrants et sortants.

Des projets européens de recherche sont portés par le master Etudes européennes et l'ESPE ; il s'agit des projets EUTOOLS-1 (action Jean Monnet Commission européenne, 2012-2013) et EUTOOLS-2 (2014-2015) dont l'objet est la création d'outils pédagogiques sur l'Europe.

En ce qui concerne plus spécifiquement le parcours R, le stage de seconde année est un stage en laboratoire qui donne lieu à l'élaboration d'un projet de recherche et non d'une recherche finalisée par un mémoire. La poursuite en doctorat semble difficile, notamment dans la perspective d'une candidature à une allocation de recherche où les étudiants se trouveraient en concurrence pour la sélection avec d'autres étudiants ayant déjà produit une recherche complète sur deux ans validée par un mémoire.

En tout état de cause, le master privilégie à ce jour le parcours « professionnel ». Les porteurs du projet ont conscience qu'il faudra renforcer le parcours recherche qui est un peu en déshérence à ce jour et une réflexion est actuellement en cours pour sa refonte en profondeur.

Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation est un point fort de la formation, notamment en seconde année. Il est à noter que le master <i>Études européennes</i> est essentiellement un master à finalité professionnalisante comme l'atteste la fiche RNCP qui recense les compétences et les métiers visés par la formation. La professionnalisation scientifique y apparaît comme secondaire et un peu à l'abandon à ce jour.</p> <p>Un schéma descriptif de la formation montre clairement qu'après une première année consacrée à des enseignements théoriques et généralistes, la deuxième année se concentre à une démarche professionnalisante partagée entre un semestre 3 consacré à des apprentissages pratiques (anglais professionnel, méthodologies professionnelles avec des ateliers, gestion de projets dans des ateliers et interventions de professionnels dans des séminaires) et un semestre 4 au cours duquel l'étudiant met en pratique les enseignements qu'il a reçus et bénéficie d'une expérience professionnelle qui consolide sa formation dans le cadre d'un stage d'au moins cinq mois.</p> <p>Puisque la finalité de la formation est de préparer les étudiants à la gestion et au suivi des politiques et des programmes de l'union européenne notamment du point de vue financier, la formation s'attache à développer ces aspects dans le cadre des ateliers et des séminaires dispensés par des professionnels provenant des institutions régionales, nationales ou européennes et par des acteurs publics ou privés des politiques européennes.</p> <p>Les compétences en matière de savoirs professionnels, de compétences, de savoir-faire et de savoir-être sont listées et répondent aux exigences attendues dans le cadre des métiers visés.</p> <p>La professionnalisation est aussi assurée par la place importante dévolue aux stages et projets et par les partenariats noués avec les institutions partenaires.</p> <p>Une réflexion est actuellement en cours pour renforcer encore la professionnalisation en introduisant une seconde langue, en ajoutant des modules de préprofessionnalisation en première année du master et en formalisant un réseau d'Alumni, outil fort utile à l'insertion professionnelle pour ce type de diplôme.</p>
Place des projets et des stages
<p>La place des projets et des stages est très importante et constitue indéniablement un point fort de la formation. La formation bénéficie pour le parcours professionnalisant d'une véritable pédagogie par projets, ces derniers sont au nombre de 4 (créations d'activités en Europe, veilles d'informations, actualité européenne, gestion de projets).</p> <p>Le stage de cinq mois minimum s'effectue en France, en Europe ou à l'international dans des entreprises, des associations, des ONG ou des institutions. Le choix du lieu et du partenaire se fait toujours en lien avec les attendus de la formation et dans le but d'acquérir une compétence professionnelle préparée au cours du semestre 3 avec un encadrement par un enseignant référent.</p> <p>L'évaluation du stage se fait en trois temps et à travers trois types de restitutions : rapport de stage, mémoire professionnel, soutenance devant un jury composé de professionnels, d'enseignants et des maîtres de stage qui rendent également une évaluation des étudiants.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international est forte, ce qui est normal dans ce type de formation. Elle est en outre remarquablement variée et articulée. La formation accueille une bonne proportion d'étudiants étrangers, notamment en seconde année (jusqu'à ¼ et 1/3 selon les années). Ceci contribue à l'interculturalité des promotions, d'autant qu'à ces derniers s'ajoutent encore les Erasmus entrants. Toutefois, avec la création de masters d'« Études européennes » dans les pays d'Europe centrale et orientale, la formation attire moins d'étudiants internationaux que par le passé (21 en 2012-2013 ; 10 en 2015-2016).</p> <p>Les étudiants de première année doivent effectuer une mobilité obligatoire sauf dérogation exceptionnelle (handicap, santé). Elle s'effectue essentiellement à Bath, Maastricht ou en Turquie et Europe centrale.</p> <p>En seconde année, la mobilité est également importante puisqu'une semaine est consacrée à des visites partenariales avec des institutions, des associations ou des ONG sises à Bruxelles au plus près des institutions de l'union européenne. IL faut également noter que 55% des stages de seconde année se font à l'international.</p> <p>La formation va devoir évoluer en raison de nouveaux accords avec l'université de Trondheim en Norvège, celle du Wisconsin aux États-Unis et celle de Manipal en Inde. La formation devrait s'appeler à terme <i>Études européennes et internationales</i>.</p> <p>Dans cette perspective, des enseignements renforcés en histoire globale et des cours d'anglais appliqué à la gestion de projet européen sont prévus, voire des cours d'une autre langue en option. Les étudiants peuvent en outre faire un stage à l'étranger en seconde année selon leur projet.</p> <p>Logiquement, environ 30% des étudiants ayant répondu au questionnaire d'insertion sont en poste à l'étranger ce qui atteste de la bonne internationalisation de la formation également.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Un point fort de la formation est sa souplesse et son adaptabilité aux demandes, avec le maintien d'une exigence en termes de connaissances sur l'Europe et l'anglais en première année et sur le projet en seconde année qui de fait conduit à la sélection des étudiants sur la base des connaissances et de la motivation. En 2016-2017, les candidatures se font en ligne via une plateforme E-Candidats.

Le recrutement (sélectif en raison de l'absence d'une licence d'études européennes) en première année se fait à la fois sur dossier et ensuite sur test écrit en langue française et anglaise. Il est ouvert à tous.

En seconde année de master, les étudiants ayant validé la première année peuvent postuler et doivent présenter ensuite leur pré-projet professionnel élaboré en première année préalablement à l'inscription en seconde année. Le recrutement est aussi ouvert à d'autres étudiants d'autres filières à condition qu'ils présentent des garanties suffisantes correspondant aux spécialités de la formation. Les effectifs de chaque année de master (autour de 25 en moyenne) permettent un suivi personnalisé et un tutorat.

Les étudiants sont suivis par le responsable de la formation tout au long du semestre 3 et du semestre 4 lors du stage. Chaque étudiant bénéficie d'un tutorat d'au moins 10h au cours du semestre 3 afin de préparer au mieux son stage.

En M1, les étudiants ne pouvant partir en stage (problèmes de santé ou familiaux) sont encadrés par le responsable de la formation qui leur offre une formation et un projet adaptés. Aucune modulation n'est en revanche possible pour le stage obligatoire de M2.

Modalités d'enseignement et place du numérique

La formation s'effectue en présentiel et est ouverte à la formation initiale et continue avec des étudiants qui peuvent faire valoir des VAE - Validations des acquis de l'expérience. Des aménagements sont possibles notamment pour les étudiants handicapés, malades ou pour des raisons familiales. Les enseignements sont très variés tant dans les savoirs, les compétences dispensées que dans les pédagogies mises en œuvre avec beaucoup de travail de groupe dans le cadre des projets et d'ateliers ainsi que de travaux dirigés.

Un des points forts de la formation est l'obligation de l'apprentissage d'un anglais professionnel et technique en lien avec le langage des institutions européennes. Ce sont 39h obligatoires en première puis en seconde année. Cet apprentissage peut être conforté par le séjour en mobilité internationale obligatoire. Une deuxième langue est vivement conseillée dans le cadre des options que le séjour en mobilité peut également renforcer.

Les outils numériques sont ceux de la plateforme universitaire AMeTICE. Il n'y a pas de politique pédagogique particulière en matière de TICE - Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement mais une réflexion est en cours pour donner une plus large place au numérique dans les enseignements et pour former les étudiants à des outils numériques nécessaires à leurs futures carrières.

Evaluation des étudiants

Les types d'évaluations sont variés et équilibrés (écrits, oraux, contrôles continus). Les jurys d'examen fonctionnent de manière conforme. En seconde année, l'évaluation se fonde sur des études de cas.

A l'issue du stage, un rapport, un mémoire professionnel et une soutenance permettent d'évaluer les compétences acquises en stage.

Avec le mémoire dans les deux parcours, une place importante est accordée à la réflexivité.

Suivi de l'acquisition de compétences

Outre le passeport EUROPASS, la formation veille à l'acquisition de compétences et à leur mise en valeur par les étudiants dans leur recherche d'emploi, ceci en organisant une table-ronde des métiers, en insérant un atelier de méthodologie professionnelle dans le cursus, et en proposant un accompagnement dans la recherche de stage pour conseiller l'étudiant dans la perspective de l'acquisition, par le stage, de compétences utiles à son projet professionnel. A la fin du master, les étudiants sont à même de présenter un portefeuille de compétences dans leur recherche d'emploi.

Le rapport de stage, le mémoire professionnel et la soutenance sont des moyens supplémentaires pour vérifier l'acquisition des compétences et leur mise en œuvre dans le cadre du stage.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés est un point que l'on pourrait qualifier de « en devenir ». En effet, il se fait en lien avec l'OVE - Observatoire de la Vie Étudiante et par des enquêtes ponctuelles. Il s'appuie aussi sur le souci récent d'avoir une mémoire collective par le contact « associatif » avec les anciens étudiants qui pour certains interviennent en tant que professionnels dans la formation. Le souhait de l'équipe pédagogique est de pouvoir, avec l'OVE, mener des enquêtes sur l'employabilité et le devenir professionnel des anciens étudiants à moyen et long terme.

En l'état actuel, des études statistiques sur l'insertion professionnelles des étudiants diplômés, 30 mois après la fin de leur formation sont menées par l'OVE avec un bon taux de réponse (70 à 80%). Le master mène aussi sa propre enquête à 3 mois. Nombre d'anciens étudiants interviennent ensuite comme professionnels dans la formation.

Il est prévu de mettre en place un réseau d'Alumni car il n'existe pas encore de suivi permanent.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le master *Études européennes* est très bien organisé en matière de procédures d'autoévaluation. Il possède un bureau pédagogique constitué par les enseignants, les professionnels et les personnels administratifs auxquels peuvent être adjoints le cas échéant les représentants étudiants. Celui-ci se réunit régulièrement. Il gère et pilote la formation.

Le master possède également un conseil de perfectionnement présidé par une personnalité qui a des responsabilités européennes qui se réunit une fois par an et est composé de quatre collèges (institutions, enseignants, professionnels et étudiants). Il suit les travaux du bureau pédagogique, analyse les enquêtes et le conseille en matière stratégique.

Le master s'est doté de procédures d'auto-évaluation et d'évaluation à plusieurs échelles : formation en début d'année des étudiants à l'évaluation et aux enjeux de celle-ci, évaluation des enseignements, enquête de l'OVE en vue de l'évaluation du contexte et du contenu des enseignements, évaluation de la formation par les étudiants diplômés.

Les étudiants évaluent ainsi de manière régulière leurs enseignements par le biais de questionnaires écrits, mais aussi d'échanges formalisés (réunions) et informels avec l'équipe pédagogique. Un bilan-synthèse des évaluations est élaboré chaque année par l'Observatoire de la vie étudiante.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La pluridisciplinarité et l'approche généraliste des affaires européennes.
- L'organisation du cursus, simple et cohérente.
- Un réseau régional, national et international varié, dynamique et entretenu par des liens réels (échanges, programmes Erasmus) qui contribue à l'internationalisation de la formation et à son attractivité pour les étudiants et les employeurs, et qui lui permet de remplir ses objectifs.
- L'élaboration avec les étudiants de leur propre projet professionnel, atout indéniable en termes de formation, de même que la pédagogie orientée par projets.
- Le recrutement national (au-delà de la région PACA) et international du master qui atteste de son attractivité mais est aussi un atout interculturel pour les étudiants.
- Un bon équilibre entre intervenants extérieurs professionnels et enseignants-chercheurs pluridisciplinaires de l'AMU.
- L'employabilité des étudiants à la sortie de la formation.

Points faibles :

- Malgré le renforcement des liens avec d'autres structures de recherche (fondation AMIDEX, LABEXMed), clivage très important entre un parcours professionnel qui capte toute l'attention et tous les efforts, et un parcours recherche qui semble en déshérence.
- Le parcours dit recherche ne débouchant pas sur un doctorat car les étudiants présentent un «projet de recherche et non un mémoire proprement dit.
- La seconde langue seulement en option en première année et absente en seconde année. Celle-ci permettrait aux étudiants d'aller moins vers des universités dispensant des enseignements en anglais et offrirait de meilleurs débouchés à l'heure où l'anglais ne suffit plus pour de telles formations. La science politique de l'Europe, discipline majeure des études européennes, a une place un peu trop réduite.

Avis global et recommandations :

Au niveau master, pour un cursus international, l'anglais à bon niveau est un prérequis et un critère de sélection pour les étudiants. De ce point de vue, les cours d'anglais sont certes nécessaires mais doivent être complétés par le renforcement d'une seconde langue qui est un atout indéniable dans la recherche de stages à l'étranger ou d'emploi. Elle permet également d'ouvrir l'éventail des possibilités de semestre à l'étranger pour les étudiants, dans des universités ayant des cursus non anglophones.

Le parcours « recherche » devrait pouvoir déboucher sur une inscription en doctorat et donc se conclure par un véritable travail de recherche même si peu d'étudiants semblent en fait envisager cette voie et la poursuite d'étude en doctorat immédiatement après le master.

La place du numérique pourrait être développée (projet en cours).

De nouveaux partenariats institutionnels européens (Conseil de l'Europe, OCDE, Union pour la Méditerranée) et auprès d'autres institutions internationales (ONU, UNESCO, OMS, OMC, OIF, ALENA, ASEAN) sont envisagés. Il semble dès lors que la formation s'élargit vers des horizons internationaux qui pourraient remettre en question la spécificité de ce master et son attractivité auprès d'un public qui est d'abord intéressé par les questions européennes. La multiplication d'accords à l'international pousse certes dans cette direction mais risque de fragiliser une formation qui est concurrencée à l'échelle internationale et nationale par l'ouverture de formations semblables.

Contrairement aux choix qui se dessinent à court et moyen terme d'élargir la formation aux relations internationales en général, il faudrait sans doute continuer à la focaliser sur des problématiques européennes que les événements récents commandent, d'autant plus que ce master *Etudes Européennes* dispose en ce domaine de sérieux atouts et d'une visibilité et d'une crédibilité certaines. Ou alors il faudrait garder une spécificité en s'élargissant à l'international proche. Des choix stratégiques importants devront donc être opérés pour préserver une formation par ailleurs très solide et bien implantée.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Master

**N° du rapport HCERES :
419577**

**Intitulé de la formation :
Etudes européennes**

Avril 2017

**Observations émises en réponse
au rapport du
HCERES (vague C)**

Rubrique	Réponse
----------	---------

Conclusion de l'évaluation	
Avis global et recommandations	<p>Depuis la rédaction du bilan en 2015-2016, le projet pour la future mention du Master Études européennes et internationales, conformément à la nouvelle nomenclature, s'est précisé. Tout en maintenant le cœur de métier de la formation sur les Études européennes avec son parcours reconnu "Métiers des politiques et programmes européens", le projet intègre une spécialisation régionale des affaires et questions européennes avec un nouveau parcours : "Coopération euro-méditerranéenne", allant dans le sens du positionnement stratégique d'AMU en termes de formation et de recherche. La dimension internationale pour les Études européennes est donc centrée sur les relations euro-méditerranéennes.</p>